

Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 19 JANVIER 1907

Importants changements

Notre monde ecclésiastique assiste à des changements sérieux autant qu'imprévus, déterminés par la mort soudaine de M. le chanoine L. H. Duhamel.

La succession de ce dernier, à St-Pie de Bagot, échoit à M. le Grand Vicair P. Z. Decelles, prévôt du chapitre de la cathédrale.

On s'était tellement habitué à voir M. l'abbé P. Z. Decelles à l'évêché, que son départ paraissait peu probable.

Des raisons de santé, ont, paraît-il, amené cette décision.

M. Decelles jouissait d'un haut prestige et de belles sympathies de la part de ses collègues.

Il continuera à faire partie du conseil de son Ordinaire.

La grande connaissance qu'il a des affaires de l'évêché fera toujours de lui un conseiller utile.

M. P. Z. Decelles cumulait la double fonction de Vicair Général et de Secrétaire.

Sa Grandeur a appelé à sa succession un membre distingué de ce diocèse : M. l'abbé Ludger Guertin, actuellement curé à St Liboire.

M. l'abbé Guertin est un prêtre à qui les importantes fonctions de Grand Vicair conviennent à plus d'un titre.

M Guertin est allé compléter en Europe les fortes études qu'il avait faites au Séminaire de St Hyacinthe. Il est revenu de Rome porteur du titre de Docteur en Théologie.

Plusieurs années durant, il a enseigné la Philosophie, la Théologie, le Droit Canonique et l'Ecriture Sainte. Ses aptitudes littéraires ne lui seront pas, non plus, un bagage inutile dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

A son érudition, M. Guertin ajoute l'expérience de plusieurs années de ministère paroissial, exercé d'abord à Sainte Madeleine et poursuivi deux ans plus tard à St Liboire.

La vacance laissée par M. le curé de St Liboire sera comblée par M. l'abbé James Chaffers, depuis 18 ans aumônier de l'Hôtel Dieu.

M. l'abbé Chaffers est aussi un homme de mérite. Il a fait de cet hospice l'objet de ses efforts, de son dévouement. Il a consacré à la consolidation de cette œuvre, sa santé, son avoir et son énergie.

Il a pour successeur au chapelinat de l'Hôtel Dieu, M. l'abbé Vincent Lincourt, vicair à St Grégoire.

Le nouveau secrétaire aura pour assistants, M. A. Drouot auquel est adjoint M. l'abbé O. Roberge, vicair à la cathédrale.

M. l'abbé H. Phanouf, vicair à Ste Rosalie, devient premier vicair à la cathédrale.

Ce remaniement est un des plus considérables qu'il y ait eus de longtemps. Les changements s'opèrent le 25 du courant.

Nous n'avons pas besoin d'autre preuve de ce qui précède que la conduite de l'échevin du quartier No 3, au bureau de votation et en dehors du bureau de votation.

Par sa folle confiance et par l'exagération continuelle de la haute opinion qu'il a de lui-même, il a aventuré ses suivants dans des paris ridicules qui ont fait passer aux mains de ceux qui supportaient la candidature de M. Poirier, des sommes d'argent se chiffrant à plusieurs milliers de piastres, paraît-il.

Cela est si vrai, qu'il y avait bien des mines allongées dans le camp des soi-disant vainqueurs, le lendemain

du vote, et que le refrain général était : "Nous avons gagné notre élection, mais nous avons perdu notre argent."

C'était bien là, d'ailleurs, le couronnement nécessaire des méthodes employées par M. Bouchard et par sa clique pour tromper et leurrer l'opinion publique.

"Quand on sème le vent, on récolte la tempête," dit un proverbe qui ne ment pas d'habitude.

Or, nous ne connaissons pas de carrière plus aventureuse et plus nourrie d'échauffourées administratives destinées à assurer le succès du moment sans égard pour les conséquences fâcheuses du lendemain, que le passage de M. Bouchard à l'Hôtel de ville, et la lutte dont il vient de sortir à prouvé à satiété quel sorcier puleux ami de la vérité il sait être quand la vérité intégrale ne fait pas son affaire.

Nous nous réservons de revenir sur ce sujet avec détails à l'appui, car, si la lutte est terminée devant l'électorat, les contribuables ont droit d'être mis au courant des faits et gestes louables ou condamnable qui ne peuvent pas être établis d'une manière parfaite dans une discussion publique, où les esprits se trouvent trop montés et où il suffit d'une douzaine de braillards pour donner l'illusion d'un triomphe.

En attendant, nous offrons nos sincères félicitations à M. Poirier pour l'acte de dévouement qu'il vient d'accomplir envers ses concitoyens.

Une défaite comme celle qu'il a subie est une sûre messagère de la victoire prochaine.

M. Ménard a aussi fait noblement son devoir, et s'il était entré dans la lutte quelques heures plus tôt, il eût été sûrement élu.

Nous savons que l'un et l'autre ne tenaient pas à aller au Conseil de Ville dans un autre intérêt que celui de leurs constituants ; c'est là une bonne note, dont les électeurs se souviendront en temps et lieu.

PASSIM

Enfin M. A. Bruneau, député de Richelieu, est nommé au siège de St-Hyacinthe.

Cette nomination, annoncée depuis la mort du regretté juge Madore, ne constitue pas une surprise, si ce n'est pourtant pour M. Beauparlant et ses intimes, qui s'en sont donnés unguibus et rostro pour empêcher M Bruneau de venir ici.

Plusieurs nominations viennent d'être faites au sénat.

Suivant son usage, Sir Wilfrid a appelé à la chambre haute des zélés de son parti. Ce qui n'équivaut pas à dire que ce choix soit recommandable. Le contraire arrive plutôt.

M. Ross, par exemple, dont le nom est devenu synonyme de corruption électorale systématique ; M. Ross, qui, à force de roueries s'est cramponné des années durant, sans majorité, à son siège de premier ministre d'Ontario, pendant que le peuple voulait l'en écarter ; Sir Wilfrid élève à la dignité de sénateur ce taré, lorsque l'électorat vient à peine de lui signifier un humiliant congé.

Voilà, sur ce chapitre, une chambre haute qui doit bien représenter l'opinion et l'intérêt du peuple !.....

Nos lecteurs seront intéressés d'apprendre que parmi les nouveaux sénateurs se trouve M. John Costigan, ancien chef conservateur, qui fut ministre peu avant l'ascension des libéraux au pouvoir.

C'est le prix d'une trahison. Sir Wilfrid a toujours eu un faible pour les gens de cette espèce. Son tempérament opportuniste a su lui créer un entourage peu enviable.

On s'étonne—et nos amis les libéraux osent même le dire après tout ce qui s'est vu—que l'esprit public soit annihilé autour de nous, que la moralité publique même ne soit plus un élément qui dirige, ou qui vaille quelque chose du moins dans la politique. Bonnes gens !

Quand le chef même d'un parti s'étudie à récompenser publiquement ceux qui l'ont maintenu au succès par les plus odieuses manœuvres, faut-il donc jeter la pierre à la foule ?

Qu'on nous réponde là-dessus !

M. LE JUGE BRUNEAU

La nouvelle de la nomination de M. Arthur Bruneau, au siège judiciaire vacant à St-Hyacinthe par la mort de M. le juge Madore, paraît maintenant officielle.

M. Bruneau est né à St Athanase le 4 mars 1864. Il a étudié à Sorel et au collège Ste Marie, à Montréal.

M. Bruneau s'est surtout occupé de politique. Il est, à l'exception de deux ministres, le député canadien qui a la plus longue carrière aux Communes.

C'est à l'élection partielle du 11 janvier 1892 qu'il fut élu pour la première fois. En 1896, il remporta l'avantage sur l'honorable M. Desjardins ; en 1900, il maintint sa position, malgré la lutte que lui fit M. J.-B. Vanasse, et en 1904, il triompha aussi de M. Bruno Leclair.

Il y a tout lieu de croire que le nouveau titulaire occupera son siège au prochain terme.

M. Bruneau recueille une très honorable succession. En effet, la Cour Supérieure de ce district a été présidée par des magistrats de distinction.

Nous espérons que le nouveau juge sera digne de ses prédécesseurs. A ce titre, nous aimons à lui souhaiter la bienvenue.

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

C'est les 22 et 23 janvier 1907 que se tiendra la 25e convention annuelle de la Société d'Industrie laitière.

Cette année, notre ville est le lieu choisi pour ses séances.

La raison de cela, c'est que la société se trouve à célébrer cette année, son vingt-cinquième anniversaire d'âge. Fondée en 1882 par un petit groupe de gens de progrès et d'humbles travailleurs, la société d'industrie laitière a fait un bien immense dans notre province, et elle a encore devant elle un champ fertile à exploiter.

Pour avoir été mêlé de près à sa naissance, à son développement et à l'établissement de ses moyens d'actions, nous lui souhaitons, avec un grand intérêt, autant d'années de progrès et d'ouvrage utile pour notre pays qu'elle en a maintenant à son actif.

La société peut voir encore de beaux jours si elle s'attache exclusivement au travail immédiat que ses fondateurs ont eu en vue, et auquel ses membres doivent se lier, d'une façon plus spéciale.

Qu'elle ne se laisse pas trop envahir par les parasites de la politique. Et la province de Québec, comme elle l'a fait dans le passé, conservera en elle la plus énergique et la plus efficace de ses institutions d'initiative privée travaillant dans l'intérêt public.

Les réunions de la société sont toujours d'une importance considérable pour ceux qui s'intéressent aux questions d'industrie laitière et autres y relatives.

Il est donc désirable qu'un public nombreux suive les entretiens qui seront donnés alors.

L'agriculture, en un pays comme la province de Québec, constitue la profession de la majorité des habitants. Quant à l'autre partie, elle y est mêlée de si près, ses intérêts la touchent si intimement, que personne ne saurait rester indifférent aux efforts tentés pour en améliorer la condition.

Nous trouvons dans la circulaire que nous communiquons M. Castel un exposé si exact de cette situation que nous croyons devoir la noter, tant elle résume notre sentiment là-dessus :

"L'industrie laitière étant une industrie nationale, tous ceux qui, dans la Province de Québec, se considèrent comme amis du progrès, et désirent coopérer au bien-être de notre population, cultivateurs, propriétaires de beurriers et de fromageries, fabricants de beurre et de fromage, commerçants, industriels, banquiers, hommes de professions libérales, hommes d'état, membres du clergé, tous devraient, sans exception, faire partie de la Société d'Industrie Laitière."

Nous ne doutons pas que, cette fois comme par le passé, une nombreuse assistance se groupe autour des démonstrateurs, à la salle Montcalm.

GRANDE VENTE DE JANVIER AVANT L'INVENTAIRE 1907.

S. Bourgeois & Cie., PLACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE.

10 % de Réduction sur tout notre Granit Gris COLONIAL	<p>CABARETS EN PULPE Valant 40 c. pour 30 c. Valant 60 c. pour 45 c. Valant 30 c. pour 20 c.</p> <p>CORBELLES À PAIN EN PULPE Valant 25 c. pour 18 c.</p> <p>POTS À CRÈME, FANTAISIE Valant 70 c. pour 63 c.</p> <p>POTS À LAIT, FANTAISIE Valant 80 c. pour 72 c.</p> <p>SUCRIERS, FANTAISIE Valant 95 c. pour 85 c.</p> <p>THÉIÈRES, FANTAISIE Valant \$1.10 pour 90 c.</p> <p>CABARETS D'ARGENT A 85 c. A 50 c. A 35 c.</p> <p>FERS À REPASSER Par Sets de trois, avec trépid et poignée Nickelés à 95 c. Polis à 85 c.</p> <p>BOULLOIRES En ferblanc 75 c. à \$1.25 En cuivre \$1.50 à \$3.50</p> <p>CISEAUX À BRODERIE Garantis 80 c. pour 65 c. 85 c. pour 75 c. 90 c. pour 78 c. 95 c. pour 80 c. 60 c. pour 50 c.</p>	<p>POÈLES DE CUISINE City Treasure \$33.50 pour \$27.00 Perfection B 30.00 pour 24.00 Empire Queen 33.50 pour 31.00</p> <p>POÈLES D'ACIER Walker Pilot \$48.00 pour \$40.00 Magique 45.00 pour 40.00 Canada pour 36.00</p> <p>FOURNAISES Tortue No 3 \$ 7.00 pour \$ 6.35 Tortue No 4 8.00 pour 7.50 Tortue No 5 11.00 pour 10.15 Alberta No 14 14.00 pour 12.75 Rhéaume 2 ronds 10.00 pour 9.50 Rhéaume 2 " 9.00 pour 8.30 Fairy Oak No 17 S-M pour 10.00 Perfection, 2 ronds 3/8 pour 9.00 Perfection, 2 " 4-8 pour 10.00 Winner No 16 14.00</p> <p>POÈLES DE CHAMBRE 31 pouces de feu \$8.00 28 " " 7.50 25 " " 6.00 22 " " 5.00</p> <p>POÈLES DE CUISINE DE PREMIER CHOIX Happy Thought de \$34.75 à \$47.75 Classic \$37.00 Empire Queen de 33.50 à 37.50 Dandy No 8 8.00 Lamarre, St-Rémi 9.50</p>	<p>100 CANARDS FERBLANC NICKELE Valant 65 c. pour 35 c.</p> <p>BREAD MAKERS Valant \$2.00 à \$1.25</p> <p>PLANCHES À REPASSER Valant \$1.25 à \$1.15</p> <p>HACHES Valant 90 c. pour 80 c. Valant 80 c. pour 70 c. Valant 75 c. pour 65 c.</p> <p>GODENDARDS De \$1.50 à \$4.50</p> <p>PELLE À NEIGE EN ACIER ET EN BOIS De 10 c. à 80 c.</p> <p>ROBES DE CARIOLES De \$12.00 à \$20.00</p> <p>COUTEAUX DE CHASSE Valant \$1.25 pour \$1.10 Deux pour \$2.00</p> <p>COUTEAUX DE POCHE De 15 c. pour 10 c. Deux pour 15 c. De 20 c. pour 15 c. Deux pour 25 c. De 35 c. pour 30 c. Deux pour 55 c.</p> <p>RASOIRS GARANTIS \$1.50 pour \$1.35 Deux pour \$2.50</p>
---	---	---	--

COFFRES-FORTS MEILINK GARANTIS CONTRE LE FEU ET L'EAU

No 1. Pour les contrats, les papiers d'assurances, les menus objets précieux.....	Valant \$16.00 réduit à \$15.00
No 1 1/2. Serrure à combinaison, même usage que le No 1.....	Valant 18.00 pour 16.25
No 3. Serrure à combinaison. Ce coffre-fort est assez grand pour contenir les livres. En plus il a un tiroir à clef et deux casiers.....	Valant 21.00 pour 18.50
No 5. Serrure à combinaison pour usage d'un petit commerce ou de la maison, avec même compartiment que le No 3.....	Valant 27.00 pour 25.00
No 7. A l'usage du commerce, profondeur assez grande pour contenir le plus grand format des papiers légaux. Même compartiment que le No 3.....	Valant 35.00 pour 30.00
No 9. A combinaison. A l'usage des maisons d'affaire et des Bureaux. Pour les grosses pièces d'argenterie ou les gros livres. Avec compartiments suivants : Espace pour les livres, deux tiroirs, quatre casiers. Pesant 400 lbs.....	Valant 50.00 pour 42.50

NE PERDEZ PAS LES CHANCES QUE NOUS VOUS OFFRONS DURANT CE MOIS.

S. BOURGEOIS & CIE.

Le programme ci-après a été établi :

Programme de la 1ère journée, Mardi 22 janvier, matinée, 9.30 hrs.

Rapport de l'Assistant-Inspecteur Général des Syndicats et Fromageries, M. J. A. Plamondon.

Discussion.
Service des chars frigorifiques, M. J. G. Bouchard.

Discussion.
Des Sociétés de contrôle, M. F. A. Whitley.

Discussion.
Des Chambres de maturation à base température et des Halles de Vente, M. J. N. Lemieux.

APRÈS-MIDI, 1.30 HR.

Rapport de l'Inspecteur-Général des Syndicats de fromageries, M. E. Bourbeau.

Discussion.
La saison de 1907 et le fromage de Québec, M. Thos. Ryan.

Discussion.
De la culture des fourrages verts, M. Louis Lavallée.

Discussion.
La vache laitière de la Province de Québec et son alimentation, M. J. H. Grisdale.

Discussion.

SOIRÉE, 7.30 HRS :

Discours d'ouverture, M. Charles Milot, président ; L'honorable Lomer Gouin, Premier Ministre ; L'honorable Jules Allard, ministre de l'Agriculture à Québec ; Professeur Jas. W. Robertson ; Les anciens présidents ; M. J. A. Ruddick, Commissaire de l'Industrie Laitière.

Programme de la 2me journée, Mercredi 23 janvier, matinée, 9 hrs.

ELECTIONS DU BUREAU DE DIRECTION

Rapport de l'inspecteur général des syndicats de beurriers, M. J. D. Leclair.

Discussion.
Le commerce du beurre en 1907, M. J. H. Scott.

Le Beurre de crème douce (expériences), M. A. T. Charroan.

Discussion.
La situation légale des fabriques de beurre et de fromage dans la Province de Québec, M. Emile Castel.

APRÈS-MIDI, 1.30 HR :

Industrie du bacon, M. C. W. Bowman.

Discussion.
Analyse du lait. Maturation du fromage, M. Thos. Macfarlane.

Discussion.
La concentration et la coopération dans l'industrie laitière, M. C. E. Mortureux.

Discussion.
Amélioration des instruments employés en industrie laitière obtenue par la vérification officielle. Examen bactériologique du lait. Bons effets de la pasteurisation, M. A. L. Tourchot.

Discussion.

SOIRÉE, 7.30 HRS :

La réception du lait aux fabriques, M. L. P. Jacourcière.

Le beurre martial ou militaire, Dr W. Grignon.

Passé et Présent de l'Industrie laitière, M. J. C. Chapais.

Remarques, M. G. A. Gigault.

Des avantages ont été ménagés aux voyageurs sur les lignes de chemins de fer.

nombreux, et si indispensable que, à l'heure présente, on n'imagine plus une maison d'affaires de quelque importance qui n'envoie pas de représentants solliciter la clientèle.

Ce procédé a rendu et continue à rendre des services signalés au affaires. Il a modernisé le commerce. Le marchand détaillé obligé à moins de déplacements, peut suivre son négoce de plus près ; au lieu de passer une partie de son temps à visiter les magasins de gros, il achète sur échantillon, ce qui est souvent aussi sûr et plus expéditif.

L'assemblée de samedi soir a mis en contact les agents et leurs clients de St-Hyacinthe. Ces bons rapports ne sont pas de nature à nuire au commerce local ; ils ne peuvent que l'améliorer.

A l'occasion de cette sympathique démonstration, il nous fait plaisir d'adresser aux représentants des maisons de commerce domiciliés dans notre région l'assurance de nos bons sentiments.

Monseigneur Guertin

Nous lisons dans les Missions catholiques publiées à Lyon, sous le titre "Nouvelles de la Propagande" : "Sur la proposition de la Sierée "Congrégation de la Propagande, S. le Pape a nommé : "Evêque de Manchester (Etats-Unis) M. Albert Guertin, curé de "Saint-Antoine" à Manchester."

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Ceux qui ont assisté aux agapes de samedi soir, à l'Hôtel Yamaska, ont pris part à une intéressante réunion.

Ils ont vu dans l'organisation qui s'est formée récemment dans le milieu des voyageurs de commerce, un mouvement vigoureux, une union qui promet. Pourquoi, d'ailleurs, n'en serait-il pas ainsi ? Le voyageur de commerce n'est-il pas de nos jours un facteur puissant ?

Modeste au début, la classe des voyageurs de commerce est devenue

Le Courrier de Saint-Hyacinthe Journal Hebdomadaire

Net imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. DE L. TACHÉ, domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT \$1.00 par an, Canada et Etats-Unis.

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout année commencée se paie en entier.

ANNONCES Première insertion... 10 centins la ligne. Insertions subséquentes... 5 " " Avis de Naissances, Mariages et Décès, 26 centins charge. Avis spéciaux... 10 centins la ligne. Annonces à long terme, tarif spécial.

Législature Provinciale

C'est mardi que la session provinciale s'est ouverte. Son honneur le lieutenant gouverneur Jetté, a lu le discours suivant, qui constitue le programme ministériel :

Qu'ber, 15. Honorables Messieurs du Conseil Législatif, Messieurs de l'Assemblée Législative.

"J'éprouve un vif plaisir à vous souhaiter la bienvenue dans cette enceinte, où vous rappelez l'accomplissement de vos devoirs parlementaires.

"Nous avons lieu de nous féliciter du résultat favorable des travaux des représentants du Canada, et des provinces qui se sont réunis à Ottawa, en octobre dernier pour étudier et régler l'importante question du subséquent fédéral. Aidé du puissant concours des députés des autres provinces, mon gouvernement a réussi à faire reconnaître la justice de ses réclamations. Le gouvernement fédéral s'est rendu aux demandes des provinces, et il ne reste plus qu'à faire adopter la législation qui consacrera l'entente intervenue entre le pouvoir central et les diverses administrations provinciales.

"Les gouvernements d'Ontario, de Manitoba et de Saskatchewan font des instances auprès du gouvernement du Canada pour obtenir chacun une partie du territoire de Keewatin. La province de Québec n'a aucun intérêt immédiat dans ce territoire dont elle est séparée par la baie d'Hudson. Il n'en est pas de même de la contrée s'étendant de la frontière septentrionale de notre province au détroit d'Hudson, entre la baie du même nom et l'océan Atlantique. Géographiquement et pour une large part, historiquement, cette vaste région et les îles qui en dépendent, forment partie de la province de Québec bien qu'administrativement elle en soit séparée. Dans l'intérêt du Canada et dans celui de cette contrée, il importe qu'elle soit annexée au territoire actuel de la province. Mon gouvernement est à faire les démarches nécessaires pour obtenir des autorités fédérales l'annexion de cette région.

"Le d'Étendard auquel a donné lieu la prise de possession en vertu d'une autorisation émanant du gouvernement de Terre Neuve, de terres appartenant à cette province n'est pas encore réglé. Mon gouvernement a dû recourir aux tribunaux pour se protéger contre cet empêchement et, tout en restant bien disposé à s'entendre avec les autorités de Terre Neuve au sujet de la fixation de la frontière entre ce pays et le nôtre, il ne négligera rien pour faire respecter nos intérêts.

"Les questions qui se rattachent aux pêcheries de la province ont été discutées à la conférence d'Ottawa. Quoiqu'elles n'aient pas alors été résolues, il y a lieu de croire qu'elles seront avant longtemps de manière que tous nos droits soient sauvegardés.

"Afin de contribuer efficacement au relèvement du niveau de l'enseignement dans nos écoles primaires, le gouvernement a donné suite à son projet de favoriser la fondation d'écoles normales où pourront se former des institutrices compétentes et, jusqu'à présent subventionnées de ces écoles. Dans le but d'induire

Ne négligez pas un rhume ou une toux

Il ne peut avoir qu'un seul résultat. Il laisse la gorge et les poumons ou les deux à la fois affectés.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges. Petites doses. Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons. Un excellent remède pour les enfants. Prix : 25c la bouteille. L. R. BARIDON.

les commissions scolaires, à augmenter le traitement des institutrices et d'engager celles-ci à demeurer plus longtemps dans la carrière de l'enseignement il a subordonné la distribution d'une partie de l'allocation votée pour fins d'instruction publique à l'observance des conditions qui ne manqueront pas de produire ces résultats. Les mesures prises à ce sujet par l'administration recevront, je n'en doute pas, votre entière approbation.

"Pour réussir dans les carrières du commerce et de l'industrie, il suffit-ait autrefois à la rigueur, d'une sorte d'apprentissage technique et presque de routine. Aujourd'hui, à raison de la transformation du perfectionnement incessant des procédés de production et d'étrange, il faut des connaissances et une éducation spéciales. La lacune qui existe à cet égard dans l'organisation de notre enseignement public préoccupe vivement mon gouvernement et il vous demandera pour le combler de voter des mesures ayant pour objet la fondation de trois institutions. Une école technique, à Québec et à une école de hautes études commerciales et une école technique à Montréal. Les jeunes gens qui se destinent au commerce ou à l'industrie trouveront dans ces écoles un enseignement directement approprié aux besoins actuels.

L'agriculture continue à faire des progrès sérieux. Grâce aux connaissances puisées à l'école d'industrie laitière, grâce aussi aux meilleurs procédés employés, les fabricants de beurre et de fromage ont pu obtenir un prix plus élevé pour leurs produits. Afin de seconder les efforts du nombre de plus en plus considérable de cultivateurs qui se livrent à cette industrie, mon gouvernement se propose d'améliorer l'enseignement donné à l'école d'industrie laitière et de la rendre le plus complet possible. Il s'efforcera aussi d'adopter des mesures propres à protéger contre certaines fraudes les patrons des beurriers et des fromageries.

Le gouvernement donne une attention toute particulière à l'amélioration des chemins ruraux. Il vous demandera d'accorder pour ce service un crédit plus élevé que celui qui y a été affecté dans le passé.

Les statistiques portant sur la vente des terres particulièrement celles qui sont relatives au nombre de titres émis par la couronne, démontrent qu'à aucune autre époque de notre histoire, l'activité du domaine public n'a été aussi grande. La construction prochaine d'une nouvelle voie ferrée à travers la partie septentrionale de la province donnera une nouvelle impulsion à ce mouvement colonisateur.

La multiplicité et le coût des procès auxquels donnent lieu les accidents survenus au cours du travail dans les établissements industriels, n'ont pas cessé de préoccuper ceux qui ont à cœur la continuation en ce pays de bons rapports entre employeurs et employés. L'importance des intérêts en jeu de part et d'autre rend difficiles les réformes en cette matière.

Désireux de faire une œuvre sérieuse, le gouvernement sollicitera votre opinion sur l'opportunité de confier à une commission la tâche de consulter les intéressés et d'étudier les mesures propres à satisfaire à la fois le capital et le travail.

La refonte des statuts a progressé depuis la session dernière et la commission vous soumettra son deuxième rapport.

Je suis heureux de vous annoncer que l'état des finances de la province continue d'être satisfaisant.

Messieurs de l'Assemblée Législative.

Les comptes du dernier exercice qui seront déposés devant vous indiquent que si l'intérêt public a rendu nécessaire de porter la dépense de certains services au-delà des prévisions, cet excédent a été plus que compensé par la plus value des revenus et que le résultat général de l'année se solde par un surplus des recettes sur les dépenses.

Un rapport semblable existe entre le revenu et la dépense de l'année courante. Les prévisions pour le prochain exercice préparées avec toute l'économie que permet l'efficacité du service public, vous seront bientôt soumises et vous serez appelés à voter les crédits demandés.

La compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique ayant payé les \$7,000,000 qui restaient dues sur le prix de vente du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, ce montant a été affecté au rachat des emprunts de 1874 et de 1876, au paiement de l'emprunt temporaire de \$700,000 et au remboursement de l'emprunt de 1878, échéant en 1908.

Honorables messieurs du Conseil Législatif, Messieurs de l'Assemblée Législative.

Le Parlement sera appelé à modifier les lois du revenu et à pourvoir à la construction d'une nouvelle prison pour le district de Montréal.

Plusieurs projets de loi courant d'intérêt général seront soumis à vos délibérations.

Je mentionnerai spécialement une mesure sur les compagnies d'assurances et les sociétés de bienfaisance, une refonte des lois sur les sociétés par actions et divers projets au sujet de l'administration de la justice criminelle et civile.

J'ai confiance que vous apporterez

l'attention la plus sérieuse à l'égard des sujets que je viens d'énumérer et que vos décisions contribueront à assurer le bon gouvernement et la prospérité de notre province.

Outre la législation publique 103 projets de loi privés viennent occuper le temps de la législature.

VIES DES PETITS EPARGNES

La vie de nombre de petits est piteuse parce que la mère n'a pas les moyens à sa disposition pour secourir son bébé aux premiers signes de la maladie. Dans les familles où l'on garde les Tablettes Baby's Own, la mère a toujours une sécurité. Ces Tablettes guérissent la colique, l'indigestion, la constipation, la fièvre ordinaire, la diarrhée, le mal de dents et autres maux de moindre importance propres à l'enfance. Les Tablettes Baby's Own font toujours du bien ; il est impossible qu'elles fassent du mal. Des milliers de mères gardent ces tablettes dans la maison et n'emploient pas d'autre remède pour leurs enfants. Mme Wm. Brown, Deer Park, Toronto, dit : "Je trouve que les Tablettes Baby's Own sont du plus grand secours pour mes petits enfants et je ne pourrais m'en passer." Vendues chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées par la poste à 25 cents, à la boîte par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville Ont.

M. W. F. BLUMHART

Une fin bien inattendue est venue interrompre la carrière d'un homme avantageusement connu, surtout dans le monde journalistique.

L'espace nous a manqué pour apprécier les mérites de ce distingué disparu.

Cette vie occupée n'a presque pas eu de transition avec celle de l'au-delà.

M. Blumhart est mort soudainement le 4 de janvier au matin ; catholique convaincu, il eut le temps et la vaillance de se munir des sacrements et des encouragements de l'Eglise.

M. Blumhart a joué un rôle, qu'on pourrait presque appeler de foiauteur, dans le journalisme. C'est lui qui a commencé à publier dans la Presse, en 1883, Le Canadien, la Minerve, le Monde, le Monde Canadien, le comptant parmi leurs principaux collaborateurs.

Il fut une des plumes les plus autorisées du groupe conservateur de la Presse. Dans son entourage, on voyait Oscar Dunn, Fincher de Saint Maurice, Arthur Baies, Joseph Marante et autres figures littéraires d'il y a quelque trente années.

M. Blumhart était doué d'un talent superbe. Son érudition variée, ses connaissances utiles et ses aptitudes littéraires, rien de cela n'a été développé au collège. Son père instituteur, lui donna les premiers rudiments d'instruction. Le travailleur fit le reste.

Sur ses capacités en affaires, la Presse fournit des détails que nous aimons à reproduire :

"Né au Cap Saint, le 30 avril 1841, il se trouva un emploi dans le commerce aussitôt qu'il put travailler. La maison Glover et Fry, de Québec, remarqua facilement sa haute intelligence, et quand M. Glover entreprit la construction d'une d'une section sur l'Intercolonial, c'est à M. Blumhart qu'il confia ses intérêts. C'était un contrat ruineux et sans la profonde sagacité de son représentant, le riche entrepreneur eût été absolument ruiné.

"Quand le Canadien fut à vendre en 1874, Monsieur Blumhart fut mis en état de l'acquiescer par ses amis, qui appréciaient, dès lors, ses hautes qualités et sa vive intelligence. C'est lui qu'il fit la connaissance de ce canadien extraordinaire L. A. Sénécal ; et comme celui-ci s'y connaissait en homme, il se l'attacha pour toujours. On peut dire que Monsieur Blumhart fut son bon génie ; car, lui seul, aurait pu, d'une succession ruinée par de trop grandes libéralités, rebâtir une seconde fortune avec des restes tout à fait problématiques. Il avait le génie des affaires, parce qu'il était ferme, énergique et qu'il jouissait d'un coup d'œil unique. C'est ainsi qu'il prit les mines de Coleraine en faillite et qu'il put en tirer des profits assez considérables.

"Son énergie se porta sur la propriété et il laisse une belle fortune en terrains de valeur."

M. Blumhart avait épousé, en 1883, Mlle Octavie Sénécal. Sa veuve survit, mais il ne laisse aucun enfant.

Un bon souvenir à ce sympathique Canadien !

CHASSEURS

Renseignez-vous Demandez notre liste de prix pour pelleteries - nous vous l'enverrons gratis sur demande. Ne vendez pas de peaux avant de l'avoir vu. Nous sommes la maison la plus considérable dans ce commerce et vous y gagnerez certainement en faisant affaire directement avec nous. REVELLON FRERES, LTEE., 124, RUE MCGILL, MONTREAL.

S'il y a quelqu'un qui peut donner aux Pilules Rouges un Bon Témoignage, c'est bien moi.

PENDANT TROIS ANS, J'AI SOUFFERT TOUT CE QU'UNE FEMME PEUT SOUFFRIR

MAINTENANT J'AI LE TEINT FRAIS, JE TRAVAILLE, MON EMBONPOINT EST REVENU. LES PILULES ROUGES SONT MERVEILLEUSES.

Ainsi parle Madame Louis Cadoret, de St-Magloire, Co. Bellechasse, Qué.

Des gens qui se prétendent très forts disent que le corps se fait à tout, même à la souffrance. C'est très joli à dire cela, quand on est au coin de son feu à pontifier à bon marché. Mais nous ne croyons pas que ceux qui énoncent ces belles maximes aient jamais eu de mal sérieux. Ce sont probablement de ces braves à tout qui se sauvent devant le danger et qui s'évanouissent comme une poule mouillée, s'il leur arrive de se faire au doigt la moindre écorchure et de voir tomber la moindre goutte de leur sang si précieux.

Pour notre part, nous considérons comme une chose inutile, dangereuse, criminelle même, de ne pas se soigner tant qu'il y a un remède.

Un individu qui souffre est un individu inutile dans la société, qui n'accomplit pas, comme il devrait, le rôle qu'il lui incombe.

Mais à côté de ceux qui souffrent par négligence ou par inertie, il y en a souffrant faute de connaître le vrai remède à appliquer.

C'est le cas de beaucoup de femmes, de travailleuses dont la constitution est fatiguée par un travail trop énergique, qui n'ont pas de malaise bien déterminé, mais qui souffrent cependant et s'en aperçoivent au mal qu'elles éprouvent à travailler.

Nous tenons à nous adresser à celles-ci parce que nous sommes convaincus que les Pilules Rouges sont le remède qui leur convient pour leur rendre la force et la santé, le bonheur et la tranquillité.

Qu'elles lisent donc ces lettres comme celle de Madame Cadoret, qu'elles se rendent bien compte des résultats obtenus et jugent maintenant si elles ne doivent pas en essayer aussitôt que les forces commencent à leur faire défaut.

Beaucoup de femmes, comme on peut le constater par les certificats que nous avons déjà publiés avec toutes les indications nécessaires pour pouvoir en vérifier l'authenticité, nous écrivent pour nous remercier de la guérison qu'elles ont obtenue, grâce aux Pilules Rouges, en nous disant qu'avant de les prendre elles étaient désespérées, parce que tous les médecins qu'elles avaient consultés, tous les médicaments, tous les traitements essayés ne leur avaient rien fait.

Qui pourrait dire ce qui serait arrivé à ces personnes si elles n'avaient pas eu la bonne fortune de s'adresser à nous ?



Madame LOUIS CADORET, St-Magloire, Co. Bellechasse, Qué.

Faut-il penser que la nature aurait pris le dessus sur la maladie ?

C'est bien risqué.

Faut-il supposer qu'une issue fatale se serait produite. C'est bien probable.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tous ces cas démontrent bien que les Pilules Rouges guérissent là où tous les autres médicaments ont échoué.

Voici la lettre de Madame Louis Cadoret :

Saint-Magloire, 30 mars, 1906. Messieurs les Médecins,

J'ai beaucoup souffert et s'il y a quelqu'un qui peut vous donner un bon certificat, c'est bien moi. Pendant trois ans j'ai souffert tout ce qu'une femme peut souffrir. De travailler fort et d'être exposée au froid, j'avais pris un mal d'estomac et d'entrailles qui m'avaient complètement abattu. Ma maladie en commençant était bien supportable ; j'avais bien, après chaque repas, des pesanteurs, des brûlures au creux de l'estomac, mais j'étais trop occupée par mon travail et je n'y prenais pas garde. Je perdis bientôt tout appétit et je souffris de maigrités atroces. Je maigrissais aussi d'une façon étonnante si bien que tout le monde m'en faisait la remarque. J'avais aussi d'atroces douleurs d'entrailles, je souffrais beaucoup du foie. J'avais le ventre enflé et très sensible au toucher. Mes urines étaient chargées d'humeurs et de graviers qui s'attachaient au vase. J'étais aussi très tourmentée par une constipation telle que je restais cinq ou six jours sans aller à la selle. De plus, je commençais à cracher le sang. Je ne pouvais plus rien faire,

me n'apportèrent qu'un soulagement temporaire. J'essayai aussi nombre de remèdes et d'emplâtres contre le mal de dos, mais aucun ne me soulagea et je commençai à croire que je ne pourrais me guérir. Un jour, en conversant avec un ami, ce dernier me demanda pourquoi je n'essayais pas les Pilules Roses du Dr Williams, disant qu'il en avait fait usage avec d'excellents résultats. Je résolus d'essayer les dites pilules, qui ne tardèrent pas à m'apporter beaucoup de soulagement. Je continuai à faire usage de ces pilules pendant quelque temps encore, et je suis heureux de dire que tout vestige de la maladie a disparu et je jouis maintenant d'une aussi bonne santé que jamais. Les Pilules Roses du Dr Williams se sont révélées pour moi une véritable bénédiction, et je les recommande avec plaisir à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont le plus grand remède du monde contre toutes les maladies communes des hommes et des femmes - contre toutes les faiblesses et fatigues, les maux de dos et de tête dus à l'anémie ; toutes les lourdeurs et douleurs dues à l'indigestion ; toutes les douleurs du rhumatisme, de la sciaticque et de la névralgie, et toute mauvaise santé résultant de tous les désordres du sang. Tous ces maux sont dus au mauvais sang et les Pilules Roses du Dr Williams font réellement un sang nouveau, riche et rouge, elles vont droit à la racine du mal. Mais vous devez vous procurer les véritables pilules avec le nom au long Dr Williams Pink Pills for Pale People, sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Vendues à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou par la Dr Williams' Medicine Co. Brockville, Ont.

Ottawa, 16. - Le gouvernement a rempli hier 4 vacances au Sénat. L'honorable G. W. Ross, de Toronto, ex-premier ministre de la province d'Ontario ; M. Robert Berth, de Bowmanville, Ont. ; l'hon. John

mes jambes se refusaient à tout service.

C'est alors que j'ai écrit à la Cie Chimique Franco-Américaine et que je vous ai envoyé les détails de ma maladie. Je vous ai écrit tout ce que je dis là.

Vous m'avez ordonné les Pilules Rouges. Les deux premières boîtes me firent peu d'effet, mais je ne me décourageai pas, j'avais confiance. A la troisième boîte je commençai à mieux dormir, puis j'ai repris l'appétit, la constipation disparut et l'urine redevenit claire et limpide, ne laissant plus aucun dépôt. J'avais le teint frais et mon embonpoint était revenu. Depuis un an je n'ai pas cessé d'être bien portante et je voudrais vous le dire de vive voix : votre remède est merveilleux."

Votre dévouée, Dame LOUIS CADORET, Saint-Magloire, Co. Bellechasse, Qué.

Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No. 274 rue rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. - Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINÉ, 274, rue St-Denis, Montréal.

ELECTIONS MUNICIPALES

Valcourt - MM. Simon Malbouef et Dieudonné Foisy, conseillers sortant de charge, ont été réélus sans opposition.

Ste Cécile de Milton - L'élection de nos conseillers a eu lieu lundi : MM. Octave Côté et Solyne Goyette ont été remplacés par MM. Alphonse Maheux et Isaïe Filibotte.

Saint Dominique, 15 - Hier ont eu lieu les élections municipales de cette paroisse, qui ont donné le résultat suivant : M. L. F. Dabois, marchand, a été réélu conseiller à l'unanimité et M. Aimé Chagnou a été élu sur division de 20 contre 14 pour M. Hormidas Authier qui était le conseiller sortant de charge ; M. Louis Robitaille est maintenu dans sa charge de secrétaire-trésorier, pour la dix huitième année.

REINS MALADES

Renlus s'ins et forts par les Pilules Roses du Dr William.

Il n'y a probablement personne, dans la ville de Paris, Ont., qui ne connaisse M. Samuel G. Robinson et qui ne prendra pas tout de suite sa parole quand il dit que les Pilules Roses du Dr Williams l'ont guéri d'un cas obstiné de maladie de reins, après que tout autre traitement n'eût pu lui donner qu'un soulagement temporaire. A un reporter du Star Transcript, M. Robinson donne pleine liberté de publier sa guérison dans l'espoir que d'autres puissent en bénéficier. Il dit : "J'ai souffert de ma vie de reins pendant environ trois ans. J'avais quelquefois tellement mal au dos que je ne pouvais pas travailler, et parfois il m'était impossible de me relever. J'aurais très fréquemment, et j'étais souvent obligé de me lever plusieurs fois la nuit. Je reçus, en différents temps, les soins des médecins, qui

Costigan et M. David Gilmore, du Nonve u Brunswick, ont été appelés à la Chambre Haute.

M. Gilmore était le candidat libéral contre M. Ganong dans le comté de Charlotte. Il reste encore deux sièges vacants qui devront être occupés par des hommes de la Nouvelle-Ecosse, il est à peu près certain que l'hon. M. Comeau, ministre sans portefeuille dans le gouvernement Murray sera fait sénateur bientôt.

Les Graines de FERRY

prouvent leur mérite au temps de la récolte. Après 30 ans de succès, elles sont toujours reconnues les meilleures et les plus sûres par les cultivateurs du monde entier. En vente chez tous les marchands. Catalogue illustré pour 1907 gratis sur demande. D. M. FERRY & CO., Windsor, Ont.

Roxton Falls. - Très belle soirée, le 8 janvier courant, chez M. Giffroy Gendreau, bourgeois de notre localité, à l'occasion de l'anniversaire de sa 80e année de naissance. C'est le dernier survivant de cette brave famille, composée de sept frères. Son fils M. Louis Gendreau, de St George de la Baucue, avec sa charmante jeune fille, Mlle Léna Gendreau, et son fils Léonard étaient présents, ainsi que L. N. Lévesque, maire, et son épouse, M. et Mme François Manville, et Mlle Manville, M. et Mme Dupaul, M. M. Fugence Beauchemin, Wi frid Beauchemin, Emile Authier, I. Raïche, notaire, Mlle Bernadette Riache et plusieurs autres. Le vénérable octogénaire et sa digne épouse ont reçu les invités d'une manière princière. Ad Multos Annos !

Ottawa, 16. - Le gouvernement a rempli hier 4 vacances au Sénat. L'honorable G. W. Ross, de Toronto, ex-premier ministre de la province d'Ontario ; M. Robert Berth, de Bowmanville, Ont. ; l'hon. John

NOTES LOCALES

—A l'occasion d'une réception de membres de la Société de la Ste Famille, il y a eu dimanche soir, en l'église Notre-Dame, une très intéressante démonstration. Le prédicateur de circonstance a été le R. P. Roulot, ancien curé, actuellement en repos.

—Nous apprenons avec plaisir que le superbe ouvrage de M. l'abbé Allaire, sur S. Int-Denis, s'en vend rapidement. Le livre est à peine sorti des presses qu'une centaine de volumes sont vendus. Les maisons d'éducation et les familles canadiennes du voisinage ne peuvent, en effet, manquer de se procurer un livre fertile en renseignements si précieux.

—SERVANTE GÉNÉRALE.—On demande une bonne fille capable pour ouvrage général dans une grande maison écrire avec références à A. J. 137 Est Sherbrooke, Montréal. Bons gages.

—M. Napoléon Gagné et M. F. X. Gagné, son père, tous deux promoteurs d'une nouvelle manufacture de cigares, qu'ils ont ouverte ces jours-ci à Saint-Aimé de Richelieu, étaient de passage à nos bureaux mardi.

Ces messieurs ont acquis beaucoup d'expérience dans la préparation des tabacs, à la culture desquels ils s'adonnent depuis plusieurs années.

Cette industrie lancera sur le marché deux marques nouvelles: l'*El Fronto* et l'*Emiliano*.

Nous leur souhaitons succès.

—Partout autour de St-Hyacinthe, la lutte municipale a été vive. D'anciens régimes ont pris fin.

Ainsi, au village La Providence, M. J. B. St Pierre, depuis plusieurs années maire et même préfet du comté, a été battu par M. Jos. Le moine; M. Frs. Fecteau a été renversé par M. Albert Lussier; le siège de ces conseillers renvoyés dans la vie privée aurait été compromis, paraît-il, par la construction d'un certain égout; M. Noé Dussault a été renvoyé aussi dans la vie privée; son adversaire, M. Hormidas Borduas, a invoqué contre lui une question de taxes, qu'on assure pourtant avoir eu son utilité.

Dans la paroisse Notre-Dame, M. L. Palardy a vaincu par deux voix M. Hector Morin, maire de ce conseil depuis une douzaine d'années.

Saint-Hyacinthe-le-Confesseur a un conseiller nouveau dans la personne de M. Euchariste Plamondon, élu à la place de M. Toussaint Philie; M. Hormidas Chagnon a été maintenu à son siège.

Cette élection met au jour la ques-

tion de construire deux maisons d'écoles: une près du séminaire; l'autre en gagnant le Rapipe Plat.

—An nombre des récentes mortalités est celle de M. Jos. Archambault, autrefois à St-Joseph et récemment établi à l'Hôtel Union.

Il n'y avait que quelques jours que M. Archambault était malade. Plusieurs n'ont appris sa maladie qu'avec sa mort.

Il laisse une femme et six enfants. Né à Saint-Dominique le 7 janvier 1871, il était l'aîné des fils de M. Michel Archambault, bourgeois.

C'est à St-Dominique que les funérailles ont eu lieu, hier matin.

RHUMES GUÉRIS EN UN JOUR

Prenez les Tablettes laxatives à la BROMO-QUININE. Le pharmacien vous rendra votre argent si vous n'êtes pas guéri. Signature E. W. GROVE sur chaque boîte. 25c.

—Les funérailles de M. Augustin Laurence, bourgeois, de la rue Laframboise ont eu lieu mardi, à la cathédrale.

Après une longue maladie, M. Laurence est mort samedi après-midi, entouré des siens.

M. Laurence était âgé de 76 ans. On se rappelle que, il y a deux ans, il célébrait avec sa digne épouse, qui lui survit, le cinquantenaire de son mariage.

Le deuil était conduit par: MM. Arthur Laurence, fils du défunt, Auguste Brodeur, son gendre, et ses trois frères, A. P. Laurence, Octave et Louis Laurence, de Montréal; son beau frère, Vital Bernier, de la même localité; aux premiers rangs marchaient ses neveux, MM. J. E. Ernest Laurence, et Félix Bernier, de Montréal, Zéï Scott, Ephrem Scott et André Scott; ses gendres, MM. Alexis Richer et Jos. Brochu, de Montréal.

Le service a été chanté par le Rév. M. Auguste Laurence, fils du défunt, curé à Notre-Dame de Stanbridge; il avait pour l'assister comme diacre et sous diacre, MM. les abbés Laroche et Fontaine.

C'est M. le chanoine P. Z. Decelles qui a donné l'absoute.

Les restes furent reconduits au cimetière de la cathédrale; les porteurs étaient MM. Augustin Larivière, Clément Roubeau, David Desautels et F. X. Robart.

Nos sympathies à la famille.

—Notre confrère de la Tribune a doublé son format, depuis le premier numéro de janvier.

—M. Eugène Lamarche, journaliste, retenu chez lui par suite d'une opération, est aujourd'hui en convalescence.

—M. Magloire Guillet, de Saint-Thomas d'Aquin, vient de succomber à une dernière attaque de paralysie. Quoiqu'il se sentit bien portant depuis quelques mois, il se tenait pour un homme averti. Deux fois auparavant, il avait souffert des atteintes de la maladie qui devait l'emporter. En prévision d'une fin prochaine, au mois de novembre 1906 il quitta La Présentation et se donna à rente à son fils Eugène, de Saint-Thomas d'Aquin.

Jeudi soir, 10 du mois courant, il revenait du travail, lorsque le mal le terrassa un peu avant d'arriver à son domicile. Il fut relevé sans connaissance. Le même soir, il recevait les derniers sacrements de l'Eglise et le lendemain soir, il rendait son âme à Dieu, sans avoir repris l'usage de ses sens. Il est décédé à l'âge de 60 ans.

Son inhumation a eu lieu à St-Thomas après un service solennel célébré par son neveu, l'abbé J. W. Guillet, vicaire à La Présentation.

A VENDRE—A St-Cyrille de Wendover, Co. Drummond, une manufacture de portes et chassis et moulin à scie établi depuis plusieurs années et rebâti à neuf. Excellente situation et des ordres plus que le propriétaire n'en peut remplir vu ses nombreuses occupations et engagements dans d'autres entreprises. Termes faciles à un acheteur sérieux.

S'adresser à CALIXTE LAVOIE, St-Cyrille de Wendover.

—L'année 1906, pour la Société Saint-Vincent de Paul comporte un budget assez chargé.

RECETTES:

Balance en caisse.....	\$308.84
Quartier no 1.....	66.05
“ “ 2.....	44.09
“ “ 3.....	72.20
“ “ 4.....	62.90
Union St-Joseph.....	\$245.24
Séance des Zouaves.....	25.00
Séance des Zouaves.....	28.90
Quête de Noël.....	14.15
Dons de 2 particuliers.....	4.00
Recette totale.....	\$626.13

DÉPENSES

Bois.....	\$425.17
Pois.....	58.85
Lard.....	30.00
Blé d'Inde.....	8.55
Offrande aux affligés de Courrières.....	10.00
Transport d'effets.....	20.80
Salaire, loyer de remise.....	12.63
Bois et entrepôt.....	30.49
“ “ “.....	9.38
Papier, clou, matériaux.....	23.93
Dépenses totales.....	\$629.80
	626.13
Déficit.....	3.67

A la dernière réunion tenue par la société, des remerciements ont été unanimement votés à l'adresse de M. François Laplante, de Saint-Thomas d'Aquin, pour le bois de charpente que ce monsieur a donné pour bâtir une remise, pour y placer le bois des pauvres. Ce don est estimé à \$30.00. La société a témoigné d'une manière spéciale à l'Union St-Joseph, qui lui a confié un don de \$25.00; et aux Zouaves, qui ont remis \$23.90 au profit des pauvres.

A VENDRE.—Une buanderie importante dans un centre à moitié canadien-français des Townships de l'Est. A reçu cette année 12000 lbs de lait. Outillage perfectionné. Construction de premier ordre. Prix très modérés pour un acheteur avec un bon montant comptant. S'adresser aux bureaux du COURRIER, ou au Rév. M. MARTIN, Ptre Oaré, Lennoxville, Qué.

—Noms de ceux qui ont gagné les différents lots de la Loterie au profit de l'Eglise de Clarenceville:

- 1er lot. Portrait de Mgr A. X. Bernier. No 1417. Série G. Mde L. J. Dubois, St-Dominique de Bagot.
- 2ème lot. Portrait de Mgr Moreau. No 1041. Série A. Joseph Jarret, Bedford, P. Q.
- 3ème lot. Voiture légère. No 1115. Série A. Delle Mina Newman, Clarenceville.
- 4ème lot. Harmonium. No 96. Série A. Mde Boulay, St-Hyacinthe, P. Q.
- 5ème lot. Machine à coudre. No 480. Série A. H. D. Wheler, Clarenceville.
- 6ème lot. Montre d'or. No 956. Série 99. Delle Dorilla Parenteau, St-Nazaire d'Acton, P. Q.
- 7ème lot. Grand Crucifix. No 511. Série E. Joseph Lareau, Iberville, P. Q.
- 8ème lot. Statue du S. O. No 222. Série F. Delle Lumina Lachambre, St-

Rien ne fait souffrir les Hommes comme le Mal de Reins

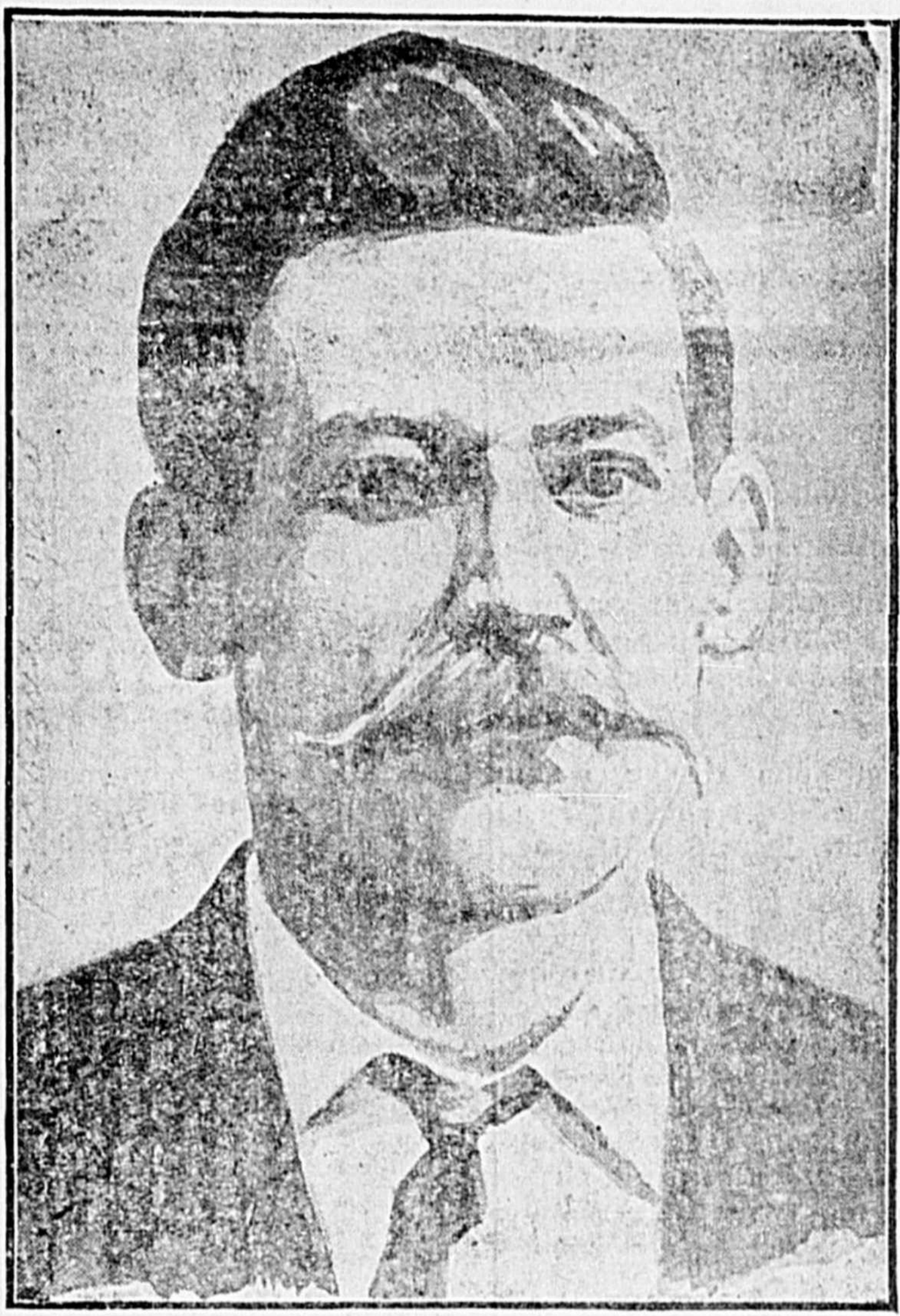
GUERISON MERVEILLEUSE DE M. J. GRIGNON QUI SOUFFRAIT DE CETTE MALADIE — IL N'EST PLUS LE MEME HOMME DEPUIS QU'IL A PRIS LES PILULES MORO, IL VANTE CE GRAND REMÈDE POUR LES HOMMES

Tous les hommes qui souffrent du mal de reins devraient savoir qu'ils ont à leur portée, dans les Pilules Moro pour les Hommes, un remède capable de les guérir.

Soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne; si elle est faible, gagnez des forces. Si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte. S'ils sont faibles, veillez-y journellement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si vous voulez accomplir de grandes choses, il faut que vous ayez la vigueur nécessaire.

Vous trouverez dans les Pilules Moro l'aide dont vous avez besoin pour votre santé si elle chancelle; elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution; elles feront de vous un homme plein de force et de courage. Elles ont guéri M. Jos. Grignon d'un mal de reins qui durait depuis deux ans, l'empêchant de travailler bien souvent et lui faisait passer des journées entières dans d'horribles souffrances. Deux médecins cependant l'avaient traité. M. Grignon déclare que ce que les Pilules Moro ont fait pour lui est vraiment extraordinaire. Nous voulons que tous les hommes malades lisent son témoignage qui suit et se rendent compte, par eux-mêmes, des effets heureux des Pilules Moro dans le traitement des maladies des hommes.

“Les Pilules Moro,” dit-il, “m'ont fait beaucoup de bien pour une maladie de reins dont je souffrais depuis deux ans. Il ne m'en a fallu que quelques boîtes pour me guérir, quand beaucoup d'autres remèdes, prescrits par deux médecins, ne m'avaient pas soulagé. J'avais pris ma maladie à travailler bien fort, à avoir trop chaud ou bien froid et à m'être exposé à l'humidité. Maintenant je ne ressens aucune des douleurs qui me tourmentaient des journées entières, je travaille à l'aise, je suis fort et je suis heureux. Les Pilules Moro seules ont opéré en moi ce changement. Je les ai prises d'après les recommandations lues sur les journaux, que des hommes guéris par ces mêmes pilules faisaient pour aider à ceux qui souffrent, et dans le même but, je veux,



M. J. GRIGNON, 20 Bowler St., Fall-River, Mass.

moi aussi, publier l'efficacité de ces Pilules Moro ont eue dans mon cas.”

J. GRIGNON, 20 Bowler St., Fall River, Mass.

Les Pilules Moro pour les Hommes ont fait pour des milliers d'hommes ce qu'elles ont fait pour M. Grignon, c'est-à-dire qu'elles les ont préservés lorsque leur santé était à la veille d'une ruine complète; elles ont calmé leurs craintes, ramené le courage dans leur âme et aussi le bonheur dans leur foyer.

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des

conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements si votre maladie les requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Ours, P. Q. 9ème lot. Statue de la Ste Vierge. No 291. Série A. Mde Hubert Digeault, St-Liboire, P. Q.

10ème lot. Statue de Ste Anne. No 399. Série C. Joseph Désorcy, St-Simon de Bagot.

11ème lot. Statue de St-Antoine de Padoue. No 402. Série C. Michel Dansereau, St-Liboire de Bagot, P. Q.

12ème lot. 3 cordes de bois. No 1146. Série B. Céline Yates Clarenceville.

13ème lot. Album. No 764. Série E. Rév. L. N. Prat, St-Hyacinthe, P. Q.

14ème lot. \$5.00 en or. No 698. Série E. Delle Yvonne Dalude, St-Jean, P. Q.

N. B.—Les personnes mentionnées sont priées de réclamer l'objet qu'elles ont gagné en s'adressant par écrit ou personnellement à Monsieur le Curé de Clarenceville.

DÉFENSE D'AVANCER.—Je sousigné, donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom ou au nom de la Cie d'eau Minérale de St-Hyacinthe sans un ordre écrit et signé comme suit:

La Cie d'Eau Minérale Par M. MÉNARD, St-Hyacinthe, 27 décembre 1906.

—M. Lemaire St-Germain, notre ancien concitoyen, établi à St-Jean, transporte son principal bureau d'affaires à Montréal.

—L'élection du quartier no 3 a été une vraie mine pour les parieurs. Il est vrai que plusieurs l'ont eu pitteuse..... Nous savons toutefois quelques changeurs qui ont gagné \$300.00, \$500.00 et même 1175.00. Sans compter foule de paris de moins de \$100.00.

Un spéculateur du quartier no 5 aurait perdu, d'un seul coup, \$50.

—M. Upton Brunelle, marchand de St-Simon, est décédé, mercredi, après une maladie assez longue. M. Brunelle sera vivement regretté par tous.

—OHARBON.—Messieurs C. Rouleau et Fils viennent de recevoir une nouvelle cargaison de charbon dur de toutes grosseur, et sont prêts à remplir toutes les commandes qui leur seront données. Allez les voir, 7 rue Laframboise.

—En allant aux malades la semaine dernière, M. l'abbé O. Robarge, de l'évêché, a fait un faux pas sur un trottoir trop glissant, puis il est tombé, se brisant le poignet gauche. Cet accident l'a forcé à garder la chambre pour quelque temps.

—M. Jules Allard, commissaire provincial des Travaux Publics, était à Saint-Hyacinthe samedi.

Avec les députés du comté MM. A. M. Beauparlant et Joseph Morin, il a visité notre école de Lingerie et donné de sages conseils aux nombreux (ou hautes) qui y suivent actuellement les cours.

Le ministre s'est particulièrement intéressé au laboratoire dont a charge M. A. L. Tourchet; le chimiste bien connu.

Plusieurs agriculteurs du voisinage sont venus le rencontrer ici.

HEMORRHOÏDES GUÉRIS EN 6 A 14 JOURS. Hémorroïdes internes ou externes, saignantes ou non etc., guéries par l'onguent PAZ, en six à 14 jours, sinon votre argent sera remis. 50c.

—M. Narcisse Cusson, de la Providence, ancien facteur, à Montréal, vient de recevoir la médaille du Service Civil Impérial.

—M. M. O. David, marchand, vient de vendre à ses co-associés, MM. Aimé Amiot et J. P. Poirier, tous ses intérêts dans la Eastern Clothing Co., de cette ville. La nouvelle compagnie continuera les affaires sous la même raison sociale.

—MM. Jules Laframboise, fils et Jean Constantineau, tous deux employés à la Banque Eastern Township ici, sont partis pour occuper pareilles positions dans la même institution, le premier à Montréal et l'autre à Waterloo.

—Nous avons appris avec peine la mort, arrivée dimanche dernier, de Madame Herm. Préfontaine, de St-Hilaire.

Madame Préfontaine était fille de feu notre ancien ami et concitoyen, M. I. éné Boivin, de la maison, Boivin, Wilson et Cie., décédé il y a 2 ans. Mme Préfontaine était souffrante depuis quelques années déjà, Sa mort apporte une grande douleur de plus aux membres de ce foyer si cruellement éprouvé. Un service a été chanté à St-Hi-

lère, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de la côte des Neiges à Montréal, mercredi dernier.

Nous prions M. Préfontaine et la famille de la défunte d'accepter dans leur grande affliction, les sincères sympathies du personnel de notre journal.

—M. Joseph John Aimé Fréchette, mineur, âgé de 18 ans, de Marieville, donne avis qu'il fera le commerce comme marchand de poisson, au titre de Marieville, sous le nom de “J. A. Fréchette et Co.”

—Notre ancien concitoyen, M. René Morel, de Winnipeg, était ces jours derniers en visite chez son père, M. John Morel, à St-Liboire.

—La commission des écoles de la ville est à faire faire des réparations assez importantes à l'Académie Prince.

—Bien que relativement courte, la lutte municipale aura été féconde en procès. Ainsi, M. Bouchard aurait pris une action en dommages de \$500.00 contre M. Amyot, se croyant lésé par des remarques que ce dernier aurait proférées à un interlocuteur.

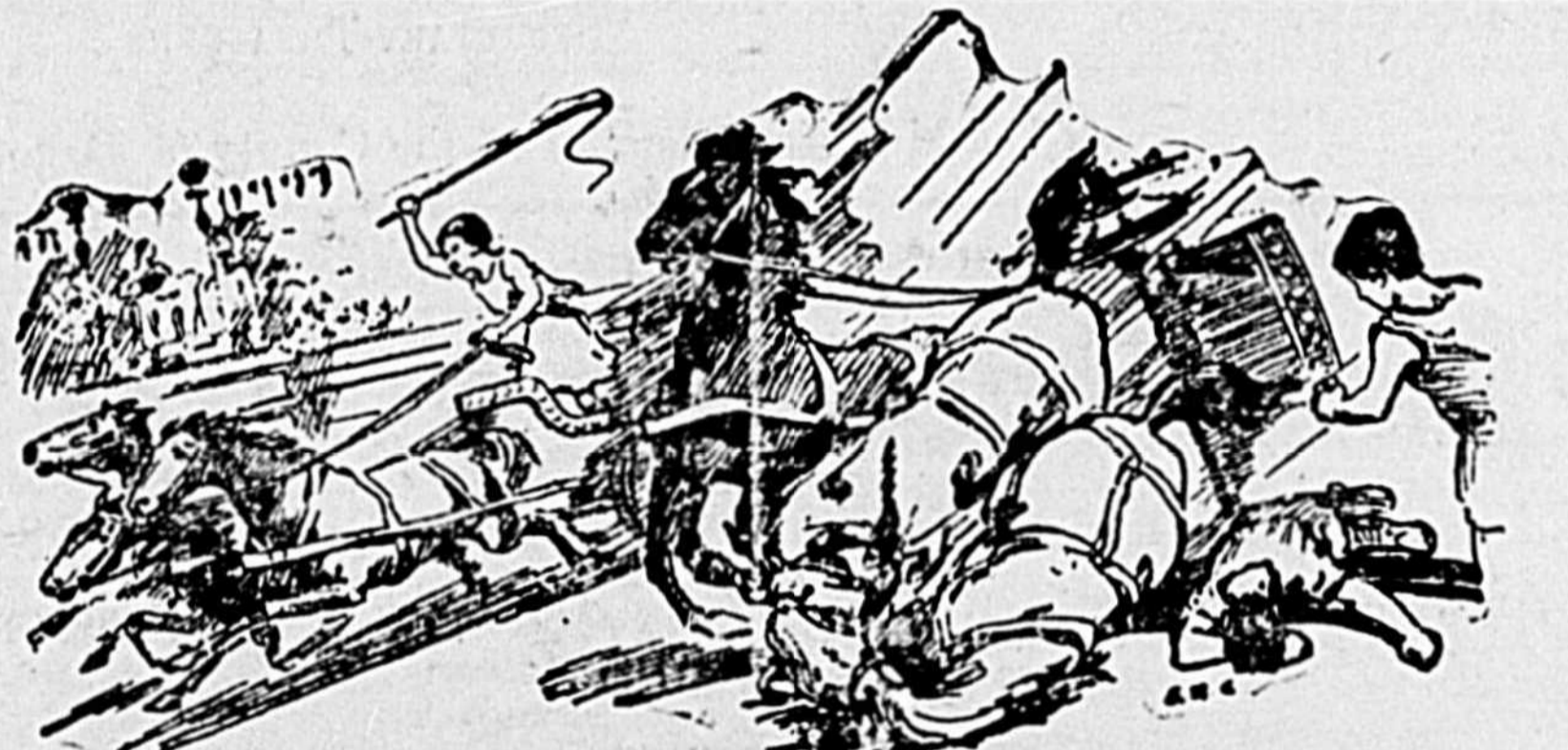
M. Ernest V. Fontaine, avocat, se pourvoit aussi en justice contre MM. D. T. Bouchard et J. Bissonnette, pour diffamation, dont ces derniers se seraient rendus coupables lors de la première assemblée contradictoire, tenue au marché.

Le montant réclamé contre chacun d'eux est de \$500.00.

On se demande ce qui serait advenu si la lutte se fut prolongée seulement un mois sur ce ton.

—Le service anniversaire pour le repos de l'âme du Révérend F. X. Pratte, ancien curé de Saint-Simon, sera chanté dans la chapelle du Séminaire jeudi, 24 janvier, à 9½ heures.

—Une vague de froid a traversé la province, mercredi et jeudi. Mercredi, le thermomètre a baissé jusqu'à 22 degrés en-dessous de zéro; jeudi, il a atteint 25. La grande humidité rendait ce froid particulièrement pénétrant et douloureux.



Zam-Buk

Les anciens cochers Romains et les héros blessés par les bêtes féroces au Colisée, maintenant en ruines, appliquaient sur leurs plaies des baumes mystérieux tirés des herbes et des plantes des champs. L'instinct nous dit de frotter les parties souffrantes et l'on trouve dans ZAM-BUK, le grand remède végétal, la substance idéale pour frotter. Il diffère des baumes ordinaires en ce qu'il ne contient aucune substance minérale, et qu'il est libre de toute graisse animale. Il se compose d'essences et de suc de la meilleure qualité; il est si subtile que la peau la plus délicate l'absorbe avec les meilleurs résultats. Il est en même temps, adoucissant, curatif et antiseptique. Il fait plus, mieux et en moins de temps que n'importe quel autre remède.

ECZEMA, IRRITATIONS DU CUIR CHEVELU ET ÉRUPTIONS GUÉRIS

M. Henry Harvey, de Cataragui, Ont., dit: “Je suis content de dire que Zam-Buk a fait en moi ce que j'avais essayé de faire par moi-même. J'avais des plaies sur la tête qui me causaient tant de douleurs que je ne pouvais pas toucher la partie malade. Cela dura deux ans et défia tous les remèdes que j'essayai. On me recommanda Zam-Buk, et après un bon essai il me fit découvrir que, je suis maintenant guéri. Je le recommande fortement pour les maladies du cuir chevelu.”

M. T. Hall, de Cooksville, Ont., dit: “Je considère Zam-Buk comme un trésor: il m'en suis servi pour des brûlures, des boutons, coupures etc., et ai trouvé qu'il contient plus de qualités adoucissantes que tous les remèdes que j'ai connus avant; je le recommande fortement.”

Madame Nellie Campbell, de Inverary, Ont., écrit: “Je trouve que Zam-Buk est un remède splendide. J'avais de l'eczéma sur un de mes doigts ce qui m'ennuyait beaucoup. Je me procurai une certaine quantité de Zam-Buk et, à ma grande joie, après m'en être servi, l'eczéma disparut promptement. Je garde toujours de ce remède à la maison et ne voudrais pas m'en passer maintenant.”

LES MAUX QUE ZAM-BUK GUÉRIT

Coupures, meurtrissures, brûlures, eczéma boutons, plaies purulentes, mal aux pieds, plaies empoisonnées, chevilles malades, abcès, enflure, mal de dos, scrofule, démangeaison, mal de poitrine, irritation après le rasage, et toute autre condition anormale de la peau. On se le procure chez tous les pharmaciens au prix de 20 cts la bouteille, ou à “Zam-Buk Co.” Colborne St., Toronto, sur réception du prix, \$2.50 pour six bouteilles.

BOITE ÉCHANTILLON

Envoyez ce coupon avec votre nom et adresse et un timbre d'un sou (pour frais d'envoi) à Zam-Buk Co., Colborne Street, Toronto, et vous recevrez une boîte échantillon.

Nul Désappointement pour la femme qui fait usage des Teintures Turques

De L'Etranger

Un médecin italien, ayant vu voir comment se transmettent les verannes a fait une expérience dont le résultat est intéressant.

Pittsburg, Pa 17.—Une fournaise a fait explosion à l'aciérie Jones et Laughlin. Trois personnes ont été tuées, sept gravement blessées et vingt-quatre manquent à l'appel.

Philadelphie, Pen., 13.—A une réunion de la Conférence des Bureaux des Missions Etrangères des Etats Unis et du Canada, tenue hier, il a été décidé d'adresser l'appel suivant au président Roosevelt, au sénat des Etats Unis et au Roi Edouard :

"La Conférence des Bureaux des Missions Etrangères des Etats Unis et du Dominion du Canada désire vous adresser respectueusement et sincèrement un appel en faveur du malheureux peuple du Congo. Nous le faisons au nom de quarante organisations de missionnaires dont l'œuvre se poursuit dans toutes les parties du monde, et nous sommes persuadés que cette requête représente fidèlement le sentiment de plus de vingt millions d'hommes et de femmes chrétiens.

Nous parlons sur ce sujet avec une conviction profonde, parce que nous sommes associés intimement avec un grand nombre de résidents de l'Etat du Congo, par qui a été révélé l'état de choses auquel nous faisons allusion. Nous sommes fiers d'accepter leur témoignage ; nous savons que la terre ne contient pas d'hommes plus sensibles à l'honneur ou d'un dévouement plus désintéressé.

L'appel, qui est assez long, se termine par ces mots : "Au nom de l'humanité, de la justice internationale, du respect des droits primordiaux de l'homme, nous vous demandons d'user de tous les pouvoirs confiés aux gouvernements par le Chef Suprême, pour amener les nations à s'acquitter immédiatement de leurs devoirs comme tuteurs de ce qui reste de l'humanité qui, il y a une génération, sans être consulté, fut tiré de son isolement et mis en relations avec le monde des hommes et des Etats."

Paris, 13.—Des rapports de province révèlent chez certains maires un véritable esprit d'intolérance et même de brutalité, dans l'application de la loi de séparation. C'est ainsi qu'à Brest et à Reims il a été interdit au clergé de faire sonner les cloches des églises. Cependant, dans la majorité des départements la sécularisation des propriétés ecclésiastiques se fait avec décence et modération. La municipalité de Verdun s'est particulièrement distinguée dans ce sens. C'est ainsi que, par un vote unanime, elle a décidé que Verdun ne pouvait oublier son histoire et que par considération pour elle-même, la ville ne pouvait tolérer que son évêque se loge n'importe où. La municipalité a donc accordé à ce prélat la jouissance d'une résidence municipale.

PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité du comté de Bagot. BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Comté de Bagot.

ST-LIBOIRE, 4 JANVIER 1907.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par LÉONIDAS ANTOINE BRUNELLE, soussigné, Secrétaire-Trésorier du conseil municipal du comté de Bagot, que les terrains ci-après mentionnés seront vendus à l'enchère publique, en la paroisse de ST-LIBOIRE, dans la maison du comté, au lieu où le dit conseil tient ses sessions MERCREDI, le 6 MARS prochain, à DIX heures du matin, pour les cotisations et charges dues sur iceux à défaut de paiement des taxes auxquelles il sont affectés et des frais encourus :

Table with 3 columns: Désignation de tous les terrains situés dans la Municipalité du Comté de Bagot, Noms des propriétaires tels qu'indiqués au rôle d'évaluation, Montant des Taxes.

(Signé) L. A. BRUNELLE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER du Conseil Municipal du Comté de Bagot.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

Prostration Nerveuse, Insomnie et Faiblesse. WEST BROMINGTON, Ont. Je vous ai demandé pour les Nerfs que je vous ai demandé pour les Nerfs que je vous ai demandé pour les Nerfs...

GRATIS. En lire prochain sur les Maladies Nerveuses envoyez gratuitement à M. W. F. Hackey, du village Bathurst, N.B., dit que sa fille avait de deux à trois attaques d'évanouissement par jour durant cinq ou six mois, depuis qu'elle prenait les Toniques du Père Koenig pour les Nerfs, elle n'a ressenti qu'une seule attaque après dix mois et aucune depuis.

Gin Kiderlen. Le Plus Pur. Le Plus Fort. Le Meilleur au Côté. Fabriqué par la Distillerie "Netherlands", le plus considérable dans la Hollande, le Gin Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et jouit d'une vogue immense.

PROVINCE OF QUEBEC, Municipality of the county of Bagot. OFFICE OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF THE

County of Bagot.

ST-LIBOIRE, JANUARY 4th 1907.

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, LÉONIDAS ANTOINE BRUNELLE, Secretary-Treasurer of the Municipal Council of Bagot, that the lands hereinafter mentioned will be sold by public auction in the parish of ST-LIBOIRE, in the county of Bagot at the place where the sessions of the municipal council of the county of Bagot are held, on WEDNESDAY, the sixth day of the month of MARCH next (1907), at TEN o'clock in the forenoon, for the assessments and charges due upon the lots hereinafter described, in default of payment of the taxes for which they are liable and the costs incurred.

Table with 3 columns: Description of all the lands situated in the municipality of the county of Bagot on account of which municipal or school taxes are due, Names of the owners mentioned in the valuation roll, Amount of Taxes.

(Signed) L. A. BRUNELLE, SECRETARY-TRÉSORIER of the Municipal Council of the County of Bagot.

CHEMIN DE FER DU Quebec Montreal & Southern. Tous les jours, dimanches exceptés. VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD ARR. à 8.30 a. m. DÉPART à 9.00 a. m.

Maisons d'Affaires. BISSENET & BRODEUR Marchands-Tailleurs et merciers, 169 rue Cascades. JOS. BRODEUR & CIE., 228 et 234 rue Cascades.

EMILE SOLIS Libraire en gros et en détail. 169 rue St-Hyacinthe. Assortiment complet de TAPISSERIES, ARMOIRES, BUREAUX, Fournitures, etc.

Cie. Gle. Transatlantique. New-York au Havre-Paris (France) Départ chaque Jeudi à 10 hrs. A. M. LA TOURAINE le 24 Jan. LA LORRAINE le 31 Jan. LA BRETAGNE le 7 Fév. LA SAVOIE le 14 Fév.

JOS. O. G. MIGNAULT, INGENIEUR CIVIL, ARPEUTEUR-GEOMETRE. Spécialité de constructions d'Aqueducs, d'Égouts et d'Eclairage Électrique. Développement de Puits et de Pentes. Arbitrages, Évaluations, etc., etc. Adresse: SHERBROOKE, P. O.

AVIS PUBLIC. Province de Québec, District de St-Hyacinthe. Re Succession de feu Messire H. L. Duhamel, Curé de St-Pie, Bagot.

60 YEARS' EXPERIENCE PATENTS. TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c. Among sending a sketch and description may obtain a patent on any new and useful invention.

Lussier, Gendron & Roy AVOCATS 76 Rue Girouard, St-Hyacinthe

TACHE & JODOIN Notaires. Assurance contre le Feu: GUARDIAN ASSURANCE CO Bureau 68 rue Ste-Anne, Bâtisse du "Courrier". J. de L. Taché Albert Jodoin DESAUTELS & ST-GERMAIN NOTAIRES

"La Provinciale" (ASSURANCE MUTUELLE - INCENDIE). BUREAU-CHEF: 160 RUE ST-JACQUES. MONTREAL. ETAT COMPARATIF POUR 12 MOIS D'OPERATION. Finissant le 31 aout. 1903 1904 1905 1906

L. A. Massé ASSURANCE "The Manufacturers Life Insurance Co." BRÉS DE VITRES, - IDENTIFICATION, - GARANTIE.

J.-B. BOUSQUET, L.-L.-B AVOCAT. Édifice du "Courrier" 70 Rue Ste-Anne. A St-Aimé de Richelieu tous les mardis.

CHEMINS DE FER. Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit: C. P. R.—Allant à St-Hugues, 12.10 et 7.50 P. M. Allant à Farnham, etc., 8.15 A. et 4.05 P. M. G. T. R.—Allant à Montréal, 5.4h, 7.20, 11.35 A. M., 5.32 P. M. Allant à Acton, etc., 9.14 A. M., 5.32, 9.50 P. M. I. C. R.—Allant à Montréal, 8.15, A. M., 5.02, 8.45, P. M. Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 5.12, P. M.

L. P. MORIN & FILS, ENTREPRENEURS-MENUISIERS. MANUFACTURIERS DE Portes, Châssis, Jalousies, Meubles, etc. Spécialité: Bancs d'Églises, de Sacristies et d'Écoles. Assortiment complet de BOIS DE SCIERIE, scié à la vapeur, réparé et brut, BOIS DE CHAUFFAGE, BARDEAUX, Etc. Tout ouvrage fait promptement. SATISFACTION GARANTIE. COIN DES RUES ST-ANTOINE ET ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE Juillet 1901.